Sommaire exécutif des stratégies d'évaluation et d'intervention de maternelle -1re année

SOMMAIRE EXÉCUTIF

PROJET D'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DU CODE : STRATÉGIES D'ÉVALUATION ET D'INTERVENTION DE LA MATERNELLE À LA 1re ANNÉE

DESCRIPTION DU PROJET

Les buts du Projet d'éducation de l'enfance en difficulté du CODE : Stratégies d'évaluation et d'intervention de la maternelle à la 1re année sont les suivants : déterminer et mettre en œuvre des stratégies d'évaluation et d'intervention efficaces fondées sur des données probantes pour tous les élèves de la maternelle à la 1re année; renforcer les capacités du personnel enseignant et des écoles, de partager ces stratégies par le biais des réseaux de leaders et de créer un outil de monitorage en vue d'appuyer les conseils scolaires dans la mise en œuvre de stratégies d'évaluation et d'intervention efficaces auprès des élèves de la maternelle à la première année.

Le projet du CODE met l'accent sur la collaboration à l'échelle régionale et met à contribution les six régions administratives du ministère de l'Éducation, les conseils scolaires francophones travaillant ensemble à titre de septième région.

En plus du travail régional, les surintendances responsables dans les sept régions administratives de la province se sont réunies pour partager des pratiques efficaces. Les districts scolaires ont mis en œuvre leur propre projet du CODE. Par conséquent, à un moment déterminant où l'apprentissage des jeunes enfants en Ontario prenait un tout nouveau virage, le projet du CODE a eu des répercussions dans les milieux scolaires, ainsi qu'au sein des districts, des régions et de la province pour appuyer les élèves de la maternelle à la 1re année.

Les renseignements concernant le projet proviennent de rapports des régions et des conseils, scolaires ainsi que de notes prises lors des réunions provinciales et régionales. Des leaders du système occupant divers postes auprès du service d'éducation de l'enfance en difficulté et de la division du curriculum ont participé à des entrevues téléphoniques formelles. Toutes les données ont dévoilé les réalités des environnements dynamiques et complexes où les gens travaillent, et ont aidé à cerner les principales « leçons apprises » grâce au projet de la maternelle à la 1re année du CODE.

LE PROCESSUS DU CODE

1. ALIGNEMENT AVEC LES PARTENAIRES CLÉS

Le projet a fait appel à un partenariat avec le ministère de l'Éducation et a été aligné aux autres initiatives du Ministère. L'équipe de leadership du CODE a participé à des réunions de liaison avec les chefs de projet de la Direction de l'enfance en difficulté, de la Division de l'apprentissage des jeunes enfants, du Secrétariat de la littératie et de la numératie et des

bureaux régionaux pour communiquer des renseignements au sujet des initiatives d'apprentissage des jeunes enfants.

2. LEADERSHIP ET ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS

L'équipe de leadership du CODE a combiné une vision pour le projet – qui repose sur de profondes connaissances de l'enfance en difficulté et de l'apprentissage professionnel – avec créativité et souplesse pour ce qui est des voies et des moyens. Les notes tirées des réunions du projet révèlent que l'équipe de leadership du CODE a fait confiance à maintes reprises au processus interactif dans les régions. L'équipe a refusé de limiter la créativité en établissant des lignes directrices détaillées en ce qui a trait aux résultats du projet. Ce faisant, l'équipe a favorisé un contexte au sein duquel les régions ont pu se concentrer sur les points qui leur semblaient importants en ce qui touche les stratégies d'évaluation et d'intervention de la maternelle à la 1re année.

Les participants et participantes ont non seulement fait l'éloge de l'originalité du projet, ils ont aussi fait des commentaires au sujet des relations positives avec le CODE au fil des ans, de l'influence de l'équipe du CODE et de la capacité unique du CODE pour ce qui est d'atteindre les objectifs du projet.

3. CONCEPTION DU PROJET

Trois éléments clés de la conception du projet du CODE ont contribué à son succès.

a) Conception régionale

La conception régionale du projet du CODE a fait l'objet d'un soutien solide à l'échelle de la province :

> « Nous avons profité de l'occasion de nous réunir, de communiquer des idées et de déterminer les prochaines étapes. C'était vraiment intéressant de voir les lacunes et les points communs dans tous les conseils scolaires. C'était bien également d'entendre ce qui se passait à l'échelle de la province lorsque le surintendant principal de notre région revenait après les réunions à l'échelle provinciale. C'était vraiment précieux. Je repartais toujours mieux informée et je pensais toujours aux prochaines étapes pour nous. »
>
> Administratrice des programmes d'études – entretien du 29 juin 2010.

Lorsque les représentants régionaux se sont rassemblés en mai 2010 pour faire leurs exposés finaux, ils ont fourni les évaluations suivantes au sujet du processus régional :

- Processus efficace qui permet une autoréflexion à l'échelle des conseils – examen de ses propres pratiques
- Excellent partage des ressources et des pratiques
- Établissement de relations dans l'ensemble des conseils et à différents niveaux
- Apprentissage professionnel intentionnel
- Collaboration entre la division du curriculum et le service d'éducation de l'enfance en difficulté
- Répercussions sur la mise en œuvre du cadre conceptuel de monitorage à l'échelle régionale

- Contribution à un processus réflexif au sujet de croyances et de pratiques fondées sur des données probantes
- Occasion pour nous de modeler une communauté d'apprentissage professionnel à l'échelle régionale
- Création d'attentes auprès des participants et participantes visant à poursuivre le travail de collaboration qui a été amorcé

Compte rendu : Réunion finale avec les conseils principaux, 19 mai 2010.

b) **Modèle de recueil de preuves**

L'équipe de leadership du CODE a conçu un modèle de recueil de preuves pour les conseils principaux (*Collection of Evidence Template for Lead Boards*). Le modèle sert d'aperçu pour guider la pensée des conseils des districts et des régions au sujet de pratiques d'évaluation et d'intervention efficaces fondées sur des données probantes, ainsi que pour façonner une description provinciale de ces pratiques. Le modèle a favorisé une exploration collaborative des cinq éléments suivants : les stratégies d'évaluation et d'intervention/l'utilisation des données; l'engagement des parents et la communication communautaire; le leadership pédagogique; l'apprentissage professionnel et le renforcement des capacités; et le processus/l'organisation du système. Il y a eu de nombreux rapports au sujet de la valeur du modèle comme aspect important de la conception du projet. Voici un exemple représentatif :

> « Le cadre conceptuel de monitorage appuiera les bonnes décisions pour les enfants parce qu'il y aura une vision claire quant à la nécessité d'une démarche intégrée à l'égard des cinq éléments du modèle du CODE. Nous surveillerons le programme de cette façon, en réfléchissant aux questions concernant chaque élément. Un tel cadre est nécessaire pour appuyer le travail auprès de différents participants. Il s'agit d'un excellent outil de planification et d'évaluation. Nous l'avons utilisé dans le cadre d'autres projets pour voir si tous les points sont en place. Nous pouvons l'utiliser pour appuyer l'apprentissage plus vaste des élèves de tous les âges. »

Coordonnateur scolaire – entretien du 18 juin 2010.

c) **Réactions au caractère évolutif des circonstances :**

L'équipe du CODE a fait preuve de souplesse en répondant au caractère évolutif des circonstances au cours de l'année du projet. La présentation du Programme d'apprentissage des jeunes enfants a été le plus important changement. À la réunion de février, l'équipe du CODE a décrit le besoin d'un changement de cap, particulièrement pour ce qui est d'accorder plus d'attention à l'engagement des parents et à la communication communautaire. Les régions et les conseils n'ont pas tardé à intégrer les nouvelles lignes directrices du Programme d'apprentissage des jeunes enfants dans leur projet du CODE.

4. EFFORT DE COLLABORATION

L'une des principales réalisations du projet de la maternelle à la 1re année a été la mise sur pied de réseaux régionaux solides. Les réseaux ont dépassé le simple partage des ressources et suscitent maintenant une réflexion et un questionnement profonds. Les leaders du système dans l'ensemble de l'Ontario, qui jouent de nombreux rôles différents, sont prêts à reconnaître

les limites de leurs propres pratiques, soulignant que les pratiques d'un autre conseil sont plus efficaces et qu'ils planifient de changer par suite de l'apprentissage partagé.

Le projet a également favorisé une collaboration entre le service d'éducation de l'enfance en difficulté et la division du curriculum.

> « Ce qu'il y avait de nouveau à la lumière de la collaboration dans le projet de la maternelle à la 1re année du CODE, c'était la participation de la division du curriculum, du service d'éducation de l'enfance en difficulté et des orthophonistes – qui se sont tous réunis à l'extérieur de leur propre conseil. Il y a eu également une collaboration unique entre les petits et les grands conseils. Des liens dans l'ensemble des conseils ont été établis entre des gens qui autrement ne se seraient pas rencontrés. Tous les conseils dans la région ont obtenu la participation de la division du curriculum et du service d'éducation de l'enfance en difficulté, et les projets des conseils étaient souvent dirigés par des gens de la division du curriculum. »
>
> Surintendance responsable – entretien du 18 juin 2010.

5. MONITORAGE ET AUTO-ÉVALUATION

Selon de nombreuses preuves tirées des exposés au cours des réunions, des rapports finaux et des entrevues formelles, le projet de la maternelle à la 1re année du CODE favorise des conversations réflexives et une auto-évaluation à l'échelle des régions et des districts.

Les conseils de trois régions ont utilisé le Continuum des stades de mise en œuvre pour obtenir des données sur les pratiques actuelles liées aux cinq éléments. Par exemple, chaque conseil dans la région de London a élaboré un rapport sur ses propres stades de mise en œuvre des pratiques cernées, puis a comparé ces données aux résultats régionaux présentés dans le rapport final de la région de London.

6. CONTEXTE ET CHANGEMENT

Le Projet d'éducation de l'enfance en difficulté du CODE a changé le contexte des discussions dans toutes les régions de la province, ce qui a entraîné un changement à l'échelle des conseils :

> « Durant le projet, j'ai vu des directions d'école, des coordonnateurs et coordonnatrices, des surintendances et d'autres personnes participant à des discussions détaillées. ... La discussion permet d'intégrer tellement mieux l'apprentissage. Cela signifie que les gens sont beaucoup plus susceptibles de mettre en pratique ce qu'ils ont appris à leur retour au travail. »
>
> Surintendance de l'éducation/Éducation de l'enfance en difficulté interrogée le 25 juin 2010.

> « Après les réunions régionales, nous avons partagé des sites Web, des renseignements sur des cartes de mémoire *flash* et de longs fichiers annexés qui engorgeaient les boîtes de courriel – tout cela à propos de pratiques efficaces… Les échanges se poursuivent et nous utilisons certains des renseignements dans les écoles. Au sein de notre conseil scolaire, nous avons sélectionné huit écoles et avons utilisé le matériel tiré directement des séances régionales. »
>
> Directeur du système, Services de soutien à l'apprentissage, interrogé le 5 juillet 2010.

7. **DURABILITÉ**

a) **Mobilisation des connaissances dans les districts et les écoles**
De nombreuses indications laissent croire que le projet du CODE poursuivra sur sa lancée, les régions signalant qu'elles souhaitent continuer le projet. Deux régions ont conçu un site Web ou des ressources électroniques pour communiquer des pratiques et des outils innovateurs, ainsi que des renseignements au sujet de l'utilisation de chaque outil ou stratégie.

b) **Mobilisation des connaissances dans l'ensemble de l'Ontario**
Le rapport final du Projet d'éducation de l'enfance en difficulté de la maternelle à la 1re année du CODE est disponible sur le site web du CODE à www.ontariodirectors.ca. Les résultats de l'initiative de la maternelle à la 1re année du CODE seront également soutenus dans *Les chroniques du CODE*, lesquelles sont accessibles sur le site Web du CODE.

Le site Web du CODE présente également des données probantes sur des pratiques efficaces tirées des rapports des conseils et des régions pour chacun des indicateurs des cinq éléments décrits dans le cadre conceptuel de monitorage du *CODE*. Un site distinct et protégé est mis à la disposition des surintendants et surintendantes, lesquels sont invités à continuer d'ajouter des exemples de pratiques efficaces à communiquer à leurs collègues dans l'ensemble de la province.

RÉSULTATS DE L'ÉLÈVE, DU PARENT ET DU SYSTÈME

Quelques tendances et leçons très importantes liées aux résultats de l'élève, du parent et du système ont été signalées à maintes reprises durant le projet de la maternelle à la 1re année du CODE.

1. **Fondement du langage oral**
Le projet a mis l'accent principalement sur l'importance du langage oral au cours de la petite enfance comme fondement de la littératie et de tout l'apprentissage à l'école. On a présenté des exemples prometteurs de pratiques efficaces avec des résultats éprouvés pour les élèves et le personnel enseignant. Les conseils ont fourni des preuves appuyant les outils et les stratégies présentement utilisés pour stimuler le développement du langage oral des élèves. On a également présenté des rapports de preuves vidéo sur l'amélioration des capacités des éducatrices et éducateurs pour ce qui est de modeler et d'utiliser des stratégies de stimulation du langage oral.

2. **Entrée et planification de la transition**
On a présenté des preuves de pratiques efficaces pour la transition du jardin d'enfants, laquelle inclut une collaboration avec les garderies et divers organismes communautaires.

3. **Apprentissage professionnel à l'école**

Les participants et participantes au projet ont tous souligné l'importance de l'apprentissage professionnel à l'école dans le cadre duquel les éducatrices et éducateurs étudient les données des élèves et leurs travaux et planifient des interventions efficaces. Le récit suivant démontre le niveau de détail au sujet de l'apprentissage en salle de classe qui a été transmis aux réunions du projet du CODE :

> « [Une orthophoniste] a décrit les façons dont les orthophonistes participent activement à l'apprentissage professionnel des enseignantes et enseignants, particulièrement en ce qui a trait à la conscience phonologique et au langage oral. ….Ensuite, dans une approche par phase, les orthophonistes ont modelé la façon de passer d'un seul groupe en classe à plusieurs petits groupes, utilisant le même texte. Ils ont également élaboré une charte visant à aborder n'importe quel niveau hiérarchique de l'apprentissage du langage oral et à choisir des textes et des tâches appropriés. »
>
> Compte rendu : Exposé d'une orthophoniste, réunion régionale, 28 avril 2010

Les rapports des conseils ont fourni des exemples détaillés de l'apprentissage professionnel à l'école :

> Deux enseignantes à la maternelle et deux conseillers ont travaillé ensemble à la planification d'un cycle d'enseignement qui utilise des expériences en classe axées sur le jeu pour développer et accroître le vocabulaire contextuel et l'utilisation efficace du langage oral. Les enseignantes ont mis le programme en œuvre durant un cycle de quatre semaines et ont recueilli des données en utilisant des observations, des conversations, des travaux des élèves et des enregistrements vidéo. . … Les enseignantes et les conseillers ont analysé le rendement scolaire des élèves durant le cycle et ont cerné les leçons apprises durant le projet. D'après les données, les centres axés sur le jeu ont augmenté l'utilisation du langage oral, et on a observé le transfert du vocabulaire utilisé durant les leçons dans les conversations tenues dans les centres.
>
> Rapport final du conseil scolaire de district

4. **Adaptation des outils commerciaux et conçus par les conseils**

On a présenté des commentaires au sujet des enseignantes et enseignants qui remettent en question l'importance de recueillir des données d'évaluation qui ne façonnent pas directement les interventions en classe. On a également présenté des rapports au sujet des enseignantes et enseignants qui adaptent les outils d'évaluation et d'intervention commerciaux et conçus par les conseils afin qu'ils servent davantage à la promotion d'une réflexion plus profonde. Cette volonté d'adapter des outils et des pratiques établis indique que le personnel enseignant a acquis une plus grande confiance dans ses propres observations en classe ainsi qu'un pouvoir d'action professionnel. Les conseils ont signalé que le personnel enseignant appuie davantage le matériel lorsqu'il joue un rôle dans son adaptation.

5. **Division du curriculum et service d'éducation de l'enfance en difficulté**

Dans l'ensemble de l'Ontario, on a présenté de nombreux rapports au sujet de la nouvelle collaboration entre la division du curriculum et le service d'éducation de l'enfance en difficulté, ainsi qu'au sujet des plans visant à poursuivre le travail de collaboration qui découle du projet du CODE. Le projet a amorcé des discussions professionnelles à propos des moyens les plus efficaces d'aider les enfants, en commençant par fournir un enseignement différencié à tous les élèves du premier volet.

Le rapport final de la région francophone souligne une progression. On est passé des questions qui retardent le projet – à savoir si le projet du CODE est une initiative du service d'éducation de l'enfance en difficulté ou de la division du curriculum – à l'enthousiasme de travailler ensemble, en prévoyant la continuité des réunions communes.

6. **Concentration sur l'aspect multidisciplinaire**

On a souligné à maintes reprises l'aspect multidisciplinaire des projets du CODE. On a présenté des commentaires au sujet de cette concentration à l'échelle des écoles, des conseils et des régions.

À l'échelle des écoles, le personnel enseignant a travaillé avec des conseillers et des enseignants-ressources dans le but de réfléchir aux données et d'amorcer des dialogues au sujet des interventions les plus efficaces. Les conseils ont signalé que des équipes multidisciplinaires ont réfléchi aux pratiques actuelles et ont partagé des outils et des stratégies durant le projet du CODE. Toutes les régions ont présenté un rapport sur les équipes multidisciplinaires qui ont participé à leurs discussions. En voici un exemple :

> « Des orthophonistes, des coordonnateurs et coordonnatrices, des surintendances, des membres du personnel enseignant en affectation spéciale, des directions d'école, des enseignantes et enseignants-ressources, des conseillers et conseillères et un psychologue ont participé à nos réunions régionales. Je mettrais au défi toute personne qui provient de l'extérieur et qui ne connaît pas les personnes d'écouter le dialogue et, ensuite, d'identifier les personnes selon leur rôle. »
>
> Surintendance responsable – entretien du 17 juin 2010.

CONSÉQUENCES POUR LA CROISSANCE FUTURE

Conséquences à l'échelle des écoles

1. **Conduite d'autres recherches en salle de classe**

Le Projet d'éducation de l'enfance en difficulté de la maternelle à la 1re année du CODE a souligné la nécessité de mener d'autres recherches au sujet de l'apprentissage des jeunes enfants et des précurseurs des aptitudes à la lecture et à l'écriture. Les éducatrices et éducateurs de la maternelle à la 1re année doivent miser sur leurs connaissances et leur expérience pour mener une enquête systémique en salle de classe. Les vues des écoles sont extrêmement importantes pour la recherche pédagogique.

> Les données sur les résultats scolaires méritent une interprétation intelligente. À vrai dire, c'est nécessaire pour assurer une amélioration durable… et lorsque le personnel enseignant peut, à sa discrétion professionnelle, utiliser les données pour justifier l'essai d'approches innovatrices sans anxiété ni intimidation, les données peuvent alors jouer un rôle très important dans l'amélioration de l'apprentissage et du rendement.
>
> Andy Hargreaves et Dennis Shirley (2009). *The Fourth Way: The Inspiring Future for Educational Change,* p. 39.

2. **Mise en œuvre du principe « *Essential for Some, Good for All* »**

On a invoqué à maintes reprises la conception universelle du principe d'apprentissage « *Essential for Some, Good for All* » (Essentiel pour certains; bon pour tous) durant le projet de la maternelle à la 1re année du CODE. Bien que personne ne propose que l'on offre à tout le monde chacun des éléments de soutien fournis dans des circonstances spéciales, le concept « *Essential for Some, Good for All* » est tellement puissant qu'il y a de bonnes raisons de continuer d'étendre cette philosophie et ces pratiques à tout l'Ontario. Voici quelques exemples :

- L'utilisation d'un système de champ acoustique dans les salles de classe de la maternelle et de la 1re année a amené des améliorations au niveau de l'attention, du comportement, de la compréhension de la parole et des résultats scolaires des élèves, ainsi qu'au niveau de la santé vocale de l'enseignant.

- Les conseils ont mis en œuvre le projet sur les troubles du spectre autistique afin d'améliorer le processus de transition dans les écoles pour les élèves ayant des besoins particuliers. Ils ont constaté l'efficacité d'utiliser les caractéristiques clés de ce processus dans le cadre du processus d'entrée dans les écoles de *tous* les élèves de la maternelle.

- Les participants au projet ont remarqué que les éducatrices et éducateurs modifient l'environnement de la salle de classe pour changer l'apprentissage des élèves ayant des besoins particuliers, p. ex., en fournissant des rappels visuels des étapes à suivre pour accomplir une tâche ou en noircissant le dessus du bureau avant d'y déposer une feuille de papier blanc afin d'aider les enfants souffrant de troubles d'attention à se concentrer sur le texte imprimé. Une « leçon apprise » du projet du CODE est que de telles adaptations peuvent être utiles pour *tous* les enfants.

- Une région a fait état de la nécessité de faire preuve de sensibilité en travaillant avec les populations autochtones, et a ensuite souligné que les mêmes pratiques sont utiles pour travailler avec tous les parents. C'est important d'établir d'abord une relation de confiance et d'écouter les parents avant de les faire participer à des discussions au sujet des besoins des élèves.

3. **Création d'un contexte multidisciplinaire**

La vue d'ensemble qui résume presque tous les exemples du principe « *Essential for Some, Good for All* » est la nécessité d'une collaboration entre le service d'éducation de l'enfance en difficulté et la division du curriculum, à tous les niveaux. Comme l'a démontré le projet de la maternelle à la 1re année du CODE, lorsqu'il y a une question concernant les interventions efficaces, le premier endroit où chercher de l'aide est le service d'éducation de l'enfance en difficulté.

4. **Utilisation des évaluations pour façonner les interventions**

Les rapports finaux, les discussions aux réunions du projet du CODE et les réponses aux entrevues ont démontré la nécessité de promouvoir ce que Lorna Earl et Steven Katz désignent comme « le passage du calcul à l'interprétation ». Il ne suffit plus de recueillir des données. Les leaders du système veulent savoir comment aider le personnel enseignant à « essayer les données actuelles et à en tirer des leçons », ainsi qu'à utiliser les données « pour découvrir des modèles et produire des hypothèses ». (Lorna Earl et Steven Katz [2006], *Leading Schools in a Data-Rich World,* p. 5).

5. **Soutien de l'apprentissage du langage oral**

Dans l'ensemble de la province, on a cerné le besoin d'aider le personnel enseignant à renforcer sa capacité à enseigner le langage oral comme fondement de la littératie et de l'apprentissage. Il y a eu une longue discussion au sujet de la nécessité d'utiliser des moyens plus précis pour évaluer la situation et, de façon plus urgente, pour harmoniser des interventions efficaces avec ces données.

6. **Promotion de l'engagement des parents**

Plusieurs rapports ont indiqué que les conseils doivent trouver des nouvelles façons de mobiliser les parents à un niveau plus profond. Voici un exemple représentatif :

> « La deuxième lacune consistait à présenter les résultats des évaluations aux parents d'une façon constante dans chaque district, ainsi qu'à veiller à ce que les parents comprennent les objectifs du processus d'intervention. Nos districts doivent continuer de stimuler tous les partenaires du domaine de l'éducation. »

Rapport régional final, mai 2010.

Conséquences à l'échelle des conseils scolaires

1. **Soutien de la recherche et de la révision en classe**

Les conseils doivent créer un climat qui encourage le personnel enseignant à effectuer des recherches en classe et à questionner et réviser les stratégies et les outils d'évaluation commerciaux et autorisés par les conseils. On peut favoriser un tel climat en procédant comme suit :

- Reconnaître les commentaires et les suggestions des enseignantes et enseignants;
- Mettre sur pied un processus de révision cyclique pour toutes les évaluations obligatoires;
- Appuyer les projets de recherche en classe qui favorisent le questionnement et la révision des outils et des stratégies établis.

2. **Amélioration des pratiques de monitorage**

Dans l'ensemble de la province, il y a eu de nombreuses discussions au sujet du monitorage, de ce que cela signifie et des façons les plus efficaces de le faire. On a mentionné à plusieurs reprises la nécessité d'améliorer ce point.

3. **Fourniture de données électroniques**

On a mentionné à plusieurs reprises la nécessité de suivre les répercussions des différentes interventions au fil du temps. On a signalé que l'utilisation des données électroniques appuierait ce monitorage, favoriserait le partage des données et améliorerait la surveillance des pratiques efficaces. Tous les commentaires au sujet d'un intérêt accru envers la surveillance et le recueil de données électroniques démontrent un soutien de la transparence et de l'interaction avec les pairs.

> « ...une amélioration continue ne peut avoir lieu sans une transparence constante alimentée par de bonnes données… Lorsque la transparence est toujours évidente, cela crée une aura de « pression

positive » — une pression que l'on juge juste et raisonnable, une pression qui est recevable du fait qu'elle fait ressortir des solutions, et une pression qui, en fin de compte, est inévitable. »

Fullan, Michael (2008), *The Six Secrets of Change: What the Best Leaders Do to Help Their Organizations Survive and Thrive,* p. 14.

4. **Renforcement de la capacité multidisciplinaire**

Les conseils ont un rôle de leader à jouer dans la création d'un environnement qui appuie et favorise un apprentissage collaboratif en salle de classe. Un aspect clé de l'apprentissage professionnel en salle de classe qui a été mentionné plusieurs fois est la nécessité d'améliorer la collaboration entre le service d'éducation de l'enfance en difficulté et la division du curriculum et de promouvoir des approches multidisciplinaires dans les écoles et les districts.

Conséquences à l'échelle régionale

Les participants au projet du CODE souhaitent continuer de travailler ensemble à l'échelle régionale et d'effectuer une recherche en collaboration à l'échelle régionale.

Conséquences à l'échelle provinciale

Les participants au projet ont souligné l'attente selon laquelle les leçons apprises durant le projet de la maternelle à la 1re année du CODE façonneraient la mise en œuvre du Programme d'apprentissage des jeunes enfants. Ils ont également souligné la nécessité pour le ministère de l'Éducation d'appuyer le travail en collaboration entre le service d'éducation de l'enfance en difficulté et la division du curriculum, à l'échelle des écoles, des conseils, des régions et de la province. On a demandé au Ministère de reconnaître et d'appuyer les nouveaux rôles des orthophonistes dans la prestation d'un apprentissage professionnel en salle de classe pour les titulaires de classe.

Tous les commentaires et rapports appuyant les cinq éléments et l'utilisation des indicateurs et de questions réflectives qui faisaient partie du modèle de recueil de preuves *(Collection of Evidence Template)* pour les conseils scolaires soulignent la nécessité d'un outil d'auto-évaluation à l'échelle provinciale pour les élèves de la maternelle à la 1re année. Les régions et les conseils apprécient la présentation du cadre conceptuel de monitorage des stratégies d'évaluation et d'intervention de la maternelle à la 1re année et s'attendent à ce que celui-ci permette de mieux comprendre la nature multifacette des enjeux liés à l'apprentissage des jeunes enfants, favorise le renforcement de la capacité à tous les niveaux et appuie des pratiques plus constantes dans l'ensemble de la province.